

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 JUILLET 2018

L'an deux mille dix-huit, le 05 juillet à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président,

Date de convocation du Conseil de Communauté : 29 juin 2018,

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
33	21	7	1	4

Pour	Contre	Abstention
26	0	2

Membres présents :

BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, DEVAUX Nathalie, DUPUY Nathalie, FAYE Jean Pierre, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MUZETTE Thierry, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, SERRU Marie Claire, SIMON Philippe, TERRIER Gilles

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : CHADELAUD Michel donne pouvoir à LACOUTURIERE Michel, CHABANAT Christine donne pouvoir à PLAZANET Mélanie, CHAUVERGUE Laurence donne pouvoir à DUPUY Nathalie, PAQUET Laurent donne pouvoir à FAYE Jean Pierre, POURCHET Pierre donne pouvoir à LENOBLE Monique, SIMON Isabel donne pouvoir à LOURADOUR Patricia, SUDRON Frédéric donne pouvoir à PONS Gérard

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : GANE Isabelle

Absents : CAMBOU Stéphane, DOLLEY Alain, MENUCELLI Thierry, ROGER Edouard

Secrétaire de séance : PLAZANET Mélanie

STATUTS ET COMPETENCE

Délibération n° 54- 2018 : Petite Enfance – Choix du mode gestion des crèches au 1^{er} janvier 2019

Monsieur Le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire que le débat autour du mode de gestion des crèches (Régie directe ou DSP) a été ouvert au cours de l'année 2017 et qu'il s'était engagé à ce que le sujet fasse l'objet d'une présentation et d'un vote en Conseil Communautaire quant au mode de gestion à choisir.

Pour l'année 2018, la Communauté de Communes a conventionné à nouveau pour 1 an avec l'Association Familles Rurales de Peyrat le Château pour la gestion des 2 crèches et du Relais Assistantes Maternelles. Il convient donc de s'interroger sur le mode de gestion à partir de janvier 2019.

Afin d'ouvrir largement la discussion entre les élus communautaires, Monsieur le Président a mis à l'ordre du jour le sujet de la Petite Enfance :

- En commission Petite Enfance (ouverte à tous les conseillers communautaires) le 30/05/2018
- En bureau communautaire le 14/06/2018

En commission, les élus présents ont passé en revue les modes de gestion possibles avec leurs avantages et leurs inconvénients. Ils ont émis un avis favorable à l'unanimité pour la reprise en gestion directe.

A l'appui de l'avis de la Commission et à l'aide du document joint au présent rapport, Monsieur le Président propose aux membres du Conseil Communautaire que la gestion des 2 crèches et du RAM ne soit plus déléguée et qu'elle fasse l'objet d'une gestion directe par la Communauté de Communes à partir du 1^{er} janvier 2019.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à 26 voix Pour et 2 Abstentions :

- D'ACTER la reprise en gestion directe par la Communauté de Communes des crèches situées à Eymoutiers et Peyrat le Château à partir du 1^{er} janvier 2019

- D'ACTER la reprise en gestion directe par la Communauté de Communes du RAM situé à Eymoutiers à partir du 1^{er} janvier 2019

- DE CREER une sous-commission à la Commission Petite Enfance chargée de suivre le dossier de reprise en gestion composée des élus suivants :

- M. Dominique BAUDEMONT
- M. Jean-Michel BIDAUD
- Mme Laurence CHAUVERGUE
- M. Jean Pierre FAYE
- Mme Monique LENOBLE
- M. Michel LACOUTURIERE
- Mme Patricia LOURADOUR
- M. Thierry MUZETTE
- Mme Chantal PERIGAUD
- M. Jean Jacques PEYRISSAGUET
- M. Philippe SIMON

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 06 juillet 2018

Le Président,
Jean Pierre FAYE

Acte rendu exécutoire le :
Publié le :

